



## **Euromed II - Signature du protocole financier – 30 juin 2011**

### **Intervention d'Eugène Caselli, Président de Marseille Provence Métropole**

Depuis 1995, l'opération d'intérêt national Euroméditerranée a pu se développer – et on en voit les effets sur les quartiers de Marseille concernés - en plein accord avec ses partenaires des collectivités locales et territoriales qui ont toujours mobilisé les moyens nécessaires à son avancement. On ne change pas une équipe qui gagne. Les mêmes collectivités se retrouvent donc au côté de l'Etat pour donner à l'opération un prolongement à la fois logique et tout à fait nécessaire.

Marseille Provence Métropole adhère d'autant plus volontiers à cet ambitieux programme dont la réalisation doit débuter en 2013, qu'il s'inscrit parfaitement, pour ne pas dire idéalement, dans son Projet d'aménagement et de développement durable que portera le Plan local d'urbanisme qui sera arrêté dans un an et soumis à approbation au printemps suivant. A ce titre, Euroméditerranée II a reçu du ministère de l'Ecologie le label d'éco-cité qui distingue dans l'esprit du Grenelle de l'environnement les grands projets d'urbanisme innovant et écologique.

Face aux défis à la fois humains, sociaux et environnementaux que Marseille doit relever pour créer les conditions d'un développement dynamique, maîtrisé et fondé sur la recherche de l'innovation et de tout ce qui concourt à favoriser l'emploi durable, ainsi que sur le souci constant d'assurer la solidarité entre ses quartiers et ses habitants. Notre choix est ainsi fait du renouvellement urbain et d'un mode d'aménagement durable, dans une dimension résolument – nécessairement – métropolitaine, mais sans dissoudre l'indispensable lien de la proximité auquel la population demeure très attachée.

Ces conditions et cette vision de l'avenir, on les retrouve bien dans le projet d'Euroméditerranée II. L'extension prévue doit aboutir à la création sur 170 hectares regagnés sur des secteurs de la ville souvent délaissés et paupérisés, d'un véritable nouveau quartier de Marseille de 30 000 habitants et 20 000 emplois au cœur même de l'espace métropolitain. Mieux qu'un nouveau quartier, l'équipe dirigée par François Leclercq qui a été lauréate du concours international d'urbanisme propose de créer un nouveau centre de l'agglomération, où l'on vit et travaille en disposant d'équipements majeurs et de 14 hectares d'espaces verts, et en bénéficiant d'une façade littorale attractive.

Il faudra sans doute près de vingt ans pour mener à son terme une opération qui se déroulera en plusieurs phases. Mais elle revêt une importance considérable pour notre communauté urbaine dans le cadre de l'élaboration de son Schéma de cohérence territoriale.

Pour sa part, Marseille Provence Métropole mobilise ses moyens et ses équipes afin d'être à la hauteur de l'entreprise. A l'instar du Département et de la Région, MPM apportera 18,1 million d'euros à la subvention d'équilibre de 120 millions d'argent public nécessaire à l'opération.

La communauté urbaine interviendra également à plusieurs niveaux dans l'exercice de ses compétences.

En premier lieu, nos compétences en matière de planification se traduiront par la réalisation du schéma de cohérence territoriale fin 2012, du Plan local de l'habitat, du Plan climat et du plan de déplacement urbain en 2013.

Ensuite, de même que Marseille Provence Métropole a assuré la desserte complète par le métro et le tramway prolongé d'Euroméditerranée, elle va prolonger le métro de Bougainville jusqu'à Capitaine Gèze où nous allons réaliser, en partenariat avec le Conseil général, un pôle d'échanges multimodal d'importance stratégique qui associera métro, bus, autocars, voitures, vélos et parking. En plus de faciliter les déplacements, le pôle permettra également la requalification de tout l'espace public environnant.

Gageons qu'avec Euroméditerranée II, Marseille a l'opportunité de réaliser un prototype de ville méditerranéenne d'un type nouveau, adaptée au climat et au mode de vie de ce territoire, et en parfaite adéquation avec les normes les plus élevées en matière de préservation de l'environnement, de maîtrise de la dépense énergétique et de réduction des émissions de gaz à effets de serre. Que ce prototype véritablement exemplaire puisse faire école sur tout le pourtour du bassin méditerranéen, voilà qui serait une belle source de rayonnement pour notre espace métropolitain !

Je vous remercie.